



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique à l'égard de l'Iran et du Hezbollah

Question au Gouvernement n° 3512

Texte de la question

POLITIQUE À L'ÉGARD DE L'IRAN ET DU HEZBOLLAH

M. le président. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Mme Sandra Boëlle, devenue le 28 mai dernier députée de la quatorzième circonscription de Paris, en remplacement de notre regretté collègue Claude Goasguen. *(Applaudissements sur tous les bancs.)* Vous avez la parole, ma chère collègue.

Mme Sandra Boëlle. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, l'embargo des Nations unies sur les armes conventionnelles en provenance ou à destination de l'Iran a expiré le 18 octobre dernier. Le régime des mollahs s'en est félicité publiquement. La France n'a pas soutenu l'initiative des États-Unis visant à le prolonger, de peur que cela n'entraîne la fin de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien ou JCPOA – *Joint Comprehensive Plan of Action*.

Pourtant, il ne fait aucun doute que les activités militaires de l'Iran et des milices qui lui sont inféodées ont un impact déstabilisateur sur tout le Moyen-Orient, particulièrement sur le Liban, qui traverse une crise grave. Notre pays est bien placé pour savoir que la fourniture d'armes aux milices djihadistes et au Hezbollah serait un élément supplémentaire de déstabilisation, qui ne ferait qu'accroître les tensions au pays du Cèdre et dans toute la région, ainsi qu'en Europe.

C'est pourquoi la France doit prendre ses responsabilités. Monsieur le ministre, notre pays a-t-il l'intention d'inscrire de nouveau la question de l'embargo sur les armes en provenance ou à destination de l'Iran à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies ? Que comptez-vous faire pour prévenir la course aux armements que ne manquera pas de provoquer la levée de cet embargo ?

J'en viens au Hezbollah, bras armé de l'Iran. Nous faisons face à une organisation terroriste qui a pris le Liban en otage, avec les conséquences que l'on connaît, et fomenté des attentats sur le sol européen – les exemples et les informations à ce sujet ne manquent pas. C'est ce qui a déjà amené huit de nos pays voisins, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, à désigner le Hezbollah dans sa totalité comme une organisation terroriste, ce qu'il est véritablement.

La France, qui joue un rôle moteur dans la diplomatie européenne, ne doit plus attendre. Les branches politique et militaire du Hezbollah sont indissociables, puisque dirigées par un seul et même chef. Nous ne devons plus être dans l'ambiguïté vis-à-vis de cette organisation terroriste, seule à bénéficier d'un tel traitement. N'est-il pas temps, monsieur le ministre, que la France prenne les mesures qui s'imposent pour mettre le Hezbollah hors jeu, pour adresser un message de fermeté à l'Iran et pour constituer, avec nos alliés européens, américains et arabes, un front uni visant à combattre enfin le terrorisme et l'islamisme, avec la lucidité et les moyens appropriés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Je me suis déjà exprimé à de nombreuses reprises dans cette assemblée sur la question iranienne et sur le Hezbollah. L'enjeu essentiel, je vous le rappelle, est d'éviter que l'Iran n'accède à l'arme nucléaire. Et la meilleure manière de le garantir, c'est le respect de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien.

Il se trouve qu'après le retrait américain du JCPOA, nous avons assisté à une dérive – que nous avons condamnée – de la part des Iraniens. Ces derniers ont détricoté, chapitre après chapitre, les engagements qu'ils avaient pris dans ce cadre, à tel point que le JCPOA ne tient plus qu'à un fil.

Je souhaite donc que nous travaillions, avec la nouvelle administration américaine, à renouer le dialogue avec l'Iran, de manière à juguler trois tentations que pourrait avoir ce pays. La première est de revenir sur l'accord nucléaire et de se doter de l'arme atomique, ce qui aurait pour conséquence de déstabiliser considérablement l'ensemble de la région. La deuxième est de poursuivre la frénésie missilière qui s'est emparée de lui, nourrie par l'ampleur de leur armement et leur capacité à le renforcer, et qui pourrait accroître les perturbations dont souffrent plusieurs de ses voisins, à l'instar du Yémen voire du Liban. Quant à la troisième tentation, c'est celle d'une déstabilisation globale de la région par le biais, entre autres, d'interventions militaires dans le Golfe. Toutes ces questions sont à régler et il convient de nous engager dans un nouveau processus politique, qui apparaît indispensable dans la période que nous traversons.

S'agissant du Hezbollah, le Président de la République et moi-même avons toujours condamné ses actions. Mais si sa branche militaire est considérée comme une organisation terroriste, des membres du Hezbollah politique sont bel et bien élus par les Libanais ; ce sont des députés libanais et c'est ainsi !

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Nous sommes donc bien obligés de prendre acte de leur existence et de composer avec eux du mieux que nous pouvons. Cela ne nous empêche pas de critiquer leurs agissements, comme le Président de la République l'a fait lorsque le Hezbollah a empêché la dernière tentative de formation d'un gouvernement libanais en trahissant ses engagements.

M. le président. Quand M. Le Drian a la parole, le chronomètre fonctionne en temps breton, ce qui explique qu'il puisse parler plus longuement. (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3512

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)